

Clermont-Ferrand,
Le 30 novembre 2012

Madame l'Inspectrice,

Suite à la tenue des commissions d'entente pour la correction des épreuves de philosophie du baccalauréat de Nouvelle-Calédonie, l'ensemble des correcteurs s'est accordé pour souligner des conditions matérielles qui ne favorisent en aucun cas l'exercice serein de la correction et de la notation. Dans la perspective d'une reconduction de l'académie de Clermont-Ferrand pour corriger l'année prochaine, la section régionale de l'APPEP s'est vue confier le soin de porter à votre connaissance, ainsi qu'à celle des services rectoraux chargés des examens et concours, un certain nombre de revendications pour que le baccalauréat ne soit en rien galvaudé :

1) Les commissions d'entente ont vu leur travail rendu difficile par le fait de n'avoir pas eu connaissance des sujets de philosophie. Nous demandons à avoir connaissance des sujets au minimum quelques heures avant les réunions d'entente pour que les correcteurs puissent préalablement déjà s'y pencher. Il est difficile de juger de la qualité des copies lorsque nous découvrons les sujets cinq minutes avant.

2) Nous estimons les délais de correction bien trop courts. Nous recevons nos copies à ce jour 30 novembre pour rentrer les notes au plus tard le mardi 4 décembre à 12h. Nous faisons remarquer qu'à la différence de la session de juin, où nous pouvons nous consacrer entièrement au baccalauréat, nous avons tous la responsabilité de nos classes et les conseils de classe à préparer.

3) Dans ce contexte, la décharge d'une journée de travail – lundi 3 décembre – ne nous paraît en rien suffisante, d'autant plus que nous notons l'impossibilité d'organiser une véritable réunion d'harmonisation pour que les notes attribuées soient, comme cela s'est toujours voulu, des notes collégiales. C'est aussi l'un des motifs, comme vous le savez sans doute, qui nous a conduit à refuser unanimement de faire remonter les moyennes et les médianes de nos paquets de copies.

4) Nous demandons autant que faire se peut à être prévenus le plus tôt possible dans l'année, afin de prévoir dans le travail avec nos élèves la prise en compte de ce travail de correction supplémentaire.

Ces revendications ne sont que le témoignage de notre attachement profond pour ce diplôme républicain qu'est le baccalauréat.

Aussi, au nom de tous nos collègues, nous vous prions de croire, Madame l'Inspectrice, en notre plus grand dévouement pour la réussite des élèves et pour l'impartialité et la justice que nous leur devons.

Bertrand Nouailles,
Président de la Régionale Auvergne de l'APPEP